



*Nuphar pumila*

## NATURA 2000 : LE RÉSEAU EUROPÉEN DES SITES NATURELS REMARQUABLES



### ÉDITO

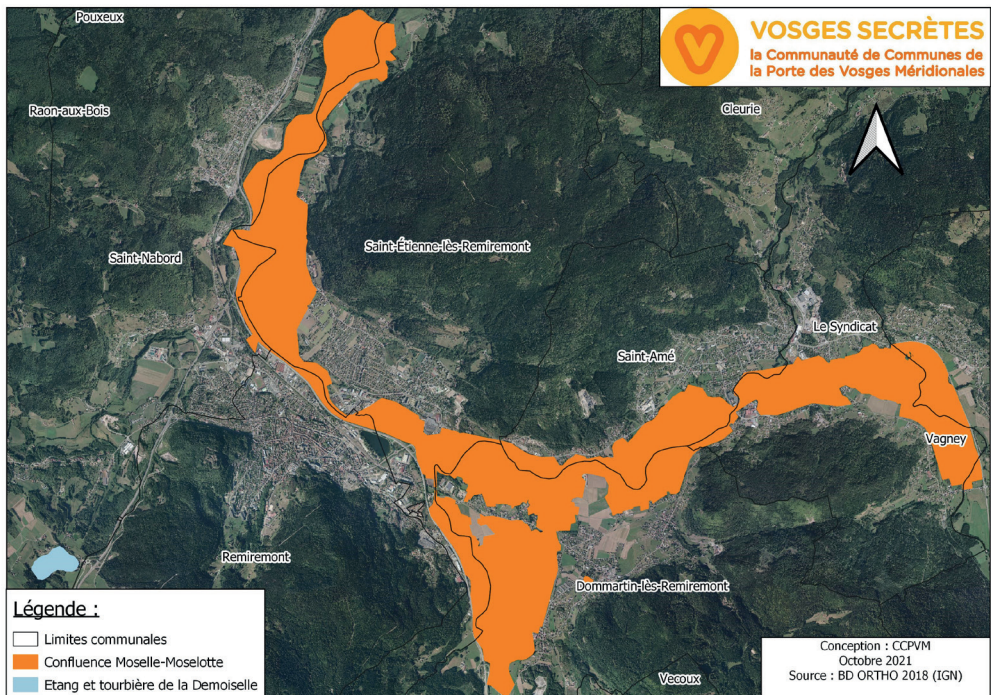
« Je suis très heureux d'inaugurer le premier Infosite du programme Natura 2000 suite à la mise en place de la nouvelle gouvernance. Depuis septembre 2015, la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales assure l'animation du site Natura 2000 « Confluence Moselle-Moselotte ». Ainsi, elle met en œuvre les actions du DOCOB (documents d'objectifs) et renseigne les porteurs de projets sur les démarches réglementaires à réaliser au sein du périmètre Natura. En décembre 2020, la collectivité s'est engagée dans l'animation d'un second site à savoir le site Natura 2000 « Etang et tourbière de la Demoiselle ». Cela souligne l'implication des collectivités locales dans la mise en œuvre de mesures concrètes de préservation de leur patrimoine naturel. Cet engagement est partagé par l'ensemble des membres du comité de pilotage, et plus particulièrement par le Conservatoire des Espaces Naturels Lorrains qui co-anime une partie des actions des documents d'objectifs de gestion et de conservation des sites. »

Jean-Paul Miclo, maire de Vecoux,  
président des comités de pilotage des sites Natura 2000  
« Confluence Moselle-Moselotte » et  
« Etang et tourbière de la Demoiselle ».

Natura 2000 est un dispositif européen permettant de contribuer à la préservation des sites naturels remarquables sur le territoire des 27 pays membres de l'Union Européenne. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable, des habitats et espèces du site par la mise en œuvre du DOCOB : document d'objectifs qui fixe notamment la gestion et les actions à mener. Le classement en Natura 2000 implique de réaliser, en fonction des projets, une Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN). Cette obligation réglementaire n'a pas vocation d'interdire les projets mais de s'assurer en amont, de leur compatibilité avec les objectifs fixés dans le DOCOB.

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'animateur Natura 2000 du site concerné !**

**Thomas PROQUEZ**  
 thomas.proquez@ccpvm.fr  
 06 13 10 41 00



## FOCUS SUR LE SITE « CONFLUENCE MOSELLE-MOSELLOTTE »



Le périmètre du site est de 1 128 hectares et s'étend sur sept communes : Dommartin-lès-Remiremont, Le Syndicat, Remiremont, Saint-Amé, Saint-Nabord, Saint-Etienne-lès-Remiremont, Vagney. Le site est dominé par les milieux ouverts à 74 %, essentiellement des prairies permanentes.

Riche d'une biodiversité remarquable, la zone de confluence Moselle - Moselotte a été désignée en 2008 comme Zone Spéciale de Conservation Natura 2000, pour la qualité de ses habitats. Le site est constitué des lits majeurs de la Moselotte et de la Moselle, de bras morts, d'étangs, de forêts alluviales à Aulnes et Frênes, de prairies de fauche inondable, et de prairies d'herbe haute sur sol humide et riche.

Ces habitats diversifiés accueillent une biodiversité appréciable et rare, comme le Flûteau nageant, l'Azuré des paluds, le Triton crêté, et le Castor d'Europe.

### EN BREF,

Pour la programmation 2021-2022, la mise en œuvre du DOCOB s'attachera prioritairement à :

♥ Poursuivre les recherches du Triton crêté, espèce protégée qui n'a pas été revue sur le site depuis 1995. La donnée valide la plus proche se trouve à proximité du site sur les communes de Saulxures-sur-Moselotte et du Val d'Ajol. Compte-tenu de la taille importante du site, il existe probablement des stations relictuelles de tritons non prospectées à ce jour, notamment au sein des mares appartenant à des particuliers. Dans le cadre du programme, il est prévu de multiplier les actions d'inventaire sur d'autres mares et d'associer les particuliers sous la forme d'un inventaire participatif invitant et aidant les propriétaires de mares à réaliser eux-mêmes les recherches ;

♥ Continuer les démarches engagées en faveur de la préservation des prairies en poursuivant l'acquisition des connaissances sur la gestion de celles-ci et en contactant les exploitants/propriétaires pour les informer sur les possibilités de contractualisation ;

♥ Réactualiser les données du DOCOB qui aura 10 ans en 2023 en réalisant un bilan des enjeux écologiques du site ;

♥ Sensibiliser et informer les propriétaires, gestionnaires et usagers sur les enjeux du site Natura 2000 (ex : organisation de la fête de l'eau).



*Maculinea nausithous*



*Luronium natans*



## FOCUS SUR LE SITE « ETANG ET TOURBIÈRE DE LA DEMOISELLE »

Le site « Etang et tourbière de la Demoiselle » est localisé sur la commune de Saint-Nabord et couvre une superficie de 15 ha. Le site a la particularité de comporter deux sous-unités déconnectées sur le plan hydraulique à savoir :

- ♥ La tourbière acide de la Demoiselle qui occupe une dépression entre deux moraines en tête de vallée de l'Augronne, sur la ligne de partage des eaux entre la Méditerranée et la Mer du Nord.
- ♥ L'étang de la Demoiselle qui est un plan d'eau semi-artificiel, d'origine glaciaire.

Le réseau de tourbières dans les Vosges méridionales est composé de tourbières dégradées, celle de la Demoiselle étant la mieux conservée d'entre elles malgré les dégradations passées (remblais, extraction de la tourbe, etc.). On y trouve notamment des espèces de plantes carnivores protégées comme la Rossolis intermédiaire et l'Utriculaire jaunâtre.

L'étang de la Demoiselle qui fait l'objet d'une activité pêche de loisirs est également d'un grand intérêt floristique avec notamment la présence de plusieurs espèces protégées à l'échelle régionale comme le Petit nénuphar ou la Laïche souchet.

L'intérêt biologique du site repose aussi fortement sur des cortèges de libellules : près de la moitié des espèces lorraines s'y reproduisent et on trouve en particulier la Leucorrhine à gros thorax, espèce d'intérêt communautaire et protégée en France.

### EN BREF,

Pour la programmation 2021-2022, la mise en œuvre du DOCOB s'attachera prioritairement à :

- ♥ Etudier le fonctionnement de la tourbière par la réalisation de levés topographiques (LIDAR) et des mesures sur la profondeur et la composition de la tourbe ;
- ♥ Mettre en place des travaux de restauration d'habitats favorables aux libellules ;
- ♥ Faire une synthèse des pratiques de pêche sur l'étang ;
- ♥ Mettre en place un projet de valorisation du site (révision de la signalétique et pose d'un caillebotis permettant de visiter la tourbière).



*Leucorrhina pectoralis*